

Initiatives ministérielles

La parole est au député de Hamilton-Ouest.

Une voix: Aux fins du débat?

M. Keyes: Oui, aux fins du débat, monsieur le Président. J'ai crié «affaire de débat» parce que, dès les premières paroles du député, j'ai compris où il voulait en venir. C'était parfaitement évident. Monsieur le Président, je respecte la présidence et ses fonctions en cette enceinte sacrée.

Le taux élevé de chômage fait maintenant partie du plan économique global du gouvernement. Le chômage est devenu un élément important de la planification financière. Au lieu d'essayer de créer de nouveaux emplois ou de recycler les travailleurs canadiens pour leur faire acquérir des compétences plus modernes, le gouvernement a réduit de 100 millions de dollars les fonds destinés à la formation professionnelle. Il a sabré dans le budget de la Planification de l'emploi. Il laisse entendre aux travailleurs canadiens et aux chômeurs canadiens qu'ils doivent se débrouiller eux-mêmes. On dirait qu'il a renoncé dans ce budget à essayer de créer des emplois pour les Canadiens. Il a vu les chiffres du chômage et il en est secrètement si secoué qu'il est incapable d'agir.

Le gouvernement sait que le Centre canadien de recherche en politiques de rechange a affirmé dans un rapport que l'Accord de libre-échange nous avait fait perdre 461 000 emplois. Il sait que ces emplois ne reviendront pas tous seuls. Amputer de 100 millions de dollars le budget consacré au recyclage des travailleurs constitue clairement un bien mauvais départ.

Le gouvernement conservateur manque également de vision dans le domaine de l'éducation. Rien que cette année, il réduira de 240 millions de dollars les paiements de transfert aux provinces aux fins de l'éducation. Entre 1986 et 1995, les paiements de transfert auront subi des réductions de 30 milliards de dollars, soit 10 milliards au chapitre de l'éducation et 20 milliards au chapitre des soins de santé.

Comment le gouvernement peut-il croire que notre pays deviendra compétitif s'il n'investit pas dans notre avenir? C'est par l'éducation qu'il faut commencer, il me semble. Amputer de 240 millions les fonds destinés à l'éducation va nous faire reculer de plusieurs années.

Permettez-moi d'aborder brièvement un autre aspect de la compétitivité. Le débat d'hier à la Chambre portait sur le commerce et le chômage. Je dis bien chômage, et non emploi. À la suite des répercussions désastreuses que l'Accord de libre-échange a eues sur le Canada, les députés discutaient de la possibilité d'un accord de libre-échange nord-américain qui serait ratifié par le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Au cours de la dernière campagne électorale, le gouvernement conservateur a promis que l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis créerait des milliers d'emplois et des milliers de débouchés pour le Canada. Ce ne fut pas le cas. Le gouvernement a aussi promis que tous les travailleurs mis à pied à cause de l'Accord de libre-échange auraient accès aux programmes de recyclage les plus généreux qui soient. Ce ne fut pas le cas.

Aujourd'hui, devant la possibilité d'un accord de libre-échange nord-américain, le gouvernement nous promet encore les mêmes choses, des emplois pour les Canadiens. Sa stratégie de création d'emplois se résumerait-elle à cela? Si c'est le cas, le pays est véritablement dans le pétrin.

Écoutez bien les chiffres que je vais vous citer. Selon l'Institute for International Economics, grâce à un accord de libre-échange nord-américain, les Mexicains pourraient compter sur 600 000 nouveaux emplois, et les Américains, sur 130 000. Quant au Canada, bon troisième dans toute cette histoire, il devra se contenter du prix de consolation, soit la perte de 5 000 emplois qui s'ajouteront aux 461 000 emplois que lui a déjà fait perdre la politique commerciale du gouvernement.

L'an dernier, dans le budget qu'il a déposé, l'ex-ministre des Finances prévoyait que le taux de chômage dépasserait la marque de 10 p. 100. C'est probablement la seule prévision exacte qu'a pu faire le gouvernement. À l'échelle nationale, on dénombre 1,5 million de chômeurs canadiens, et le taux de chômage atteint 10,6 p. 100. À Hamilton, ma ville natale, le taux est à peine plus faible, puisqu'il s'élève à 9,8 p. 100.

Il y a de plus en plus de chômeurs, mais le gouvernement a lancé la serviette. La plupart des Canadiens traversent une période difficile. Ce n'est toutefois pas le cas d'un bon ami du gouvernement.

J'attire l'attention de la Chambre sur la situation de Ron Lawless, directeur général de VIA Rail et du CN, deux fonctions qui le placent, de façon flagrante, en conflit d'intérêts. Le gouvernement vient tout juste de prolonger son mandat. Il s'agit peut-être de l'une des dernières faveurs que le gouvernement, en chute libre selon les derniers sondages, pourra faire à l'un de ses amis conservateurs.

Les mesures prises par le CN doivent être approuvées par le gouvernement, puisqu'il s'agit d'une société d'État, dont le directeur général est l'un des grands partisans du gouvernement. Comment le CN remercie-t-il le Canada? Après un long processus d'appel d'offres, il a accordé